

# CENOMY TOUR

Compte rendu de la rencontre - 07 décembre 2023

---

## DÉBUT DE LA RENCONTRE : TOUR DE TABLE

Les corps de métiers suivants étaient présents :

- Éducateur/trice
- Puéricultrice
- Orthophoniste
- Ergothérapeute
- Coordinatrice
- Conseillère
- Psychologue

Des parents étaient également présents

## PRÉSENTATION DE CENOMY

**Le CAA (Communication Alternative Augmentée) palie aux communications non verbales.**

Une étude épidémiologique sur le CAA a été réalisée par la croix rouge.

Le CAA permet une diminution du stress. La personne concernée peut « s'évader de la maladie et vivre ».

Il est indispensable de prendre en compte les capacités du sujet ainsi que consentement.  
→ Certaines personnes ne peuvent pas « signer » faute de moyens d'accès. Il est alors intéressant de considérer d'autres moyens d'accès : Tactile, regard, mouvement de la tête, pression et souffle, oculaire, etc...

## CONSTRUIRE UN PROJET DE CAA

**Cahier des charges** : Capacité motrice, sociale, cognitif...

**Code de langages adaptés** : Picto, Makaton, Moyen d'accès adapté, visuel, tactile

**L'ergonomie est à considérer : Est-ce que la personne marche, ou non ?**

→ La mobilisation des partenaires de com° est alors nécessaire, afin de choisir la solution logicielle à partir de l'âge du sujet.

## **ATELIER PRATIQUE : CRÉATION D'UNE GRILLE**

### **Questionnements : Quel support pour la tablette ?**

Pince, poignet, bandoulière, en fonction du projet de vie et de la personne : Table à l'école, sur roulette, personnalisé sur-mesure.

## **FINANCEMENT**

### **PCH – Procédure d'urgence loi du 26 juin 2006**

Quel questionnaire pour la MDPH ?

Un bilan orthophoniste/ergothérapeute/autre est nécessaire pour justifier de l'outil.

Il est important de bien expliquer l'intérêt de telle ou telle fonction.

### **Pour les structures**

Le logiciel est disponible à l'achat.

Le projet repose sur un appel à projet (CNR) et le budget de fonctionnement.

*Tablette achetée dans le commerce* : La prise en charge par la MDPH est disponible

*Tablette fabriquant* : La prise en charge par la MDPH est disponible

La tablette oculaire peut être ajoutée.